

**Service de promotion de la santé  
en faveur des élèves**

Poitiers, le 08/12/23

Affaire suivie par :  
Sabrina ALLEGRE  
ICTR  
Tél : 05.16.52.67.24  
Mél : [sabrina.allegre@ac-poitiers.fr](mailto:sabrina.allegre@ac-poitiers.fr)

La rectrice de l'académie de Poitiers

à

Secrétariat :  
Lise GUILLEMOT  
Tél : 05.16.52.65.95  
Mél : [secretariat-ct@ac-poitiers.fr](mailto:secretariat-ct@ac-poitiers.fr)

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissements publics,  
Mesdames et Messieurs les IEN 1er degré

22 rue Guillaume VII le Troubadour  
CS 40625  
86022 Poitiers cedex

## **Objet : école promotrice de la santé et label ÉduSanté**

Mesdames, Messieurs,

La promotion de la santé en milieu scolaire constitue un enjeu majeur pour le bien-être de nos élèves. En tant qu'acteurs clés de la communauté éducative, les établissements scolaires et les écoles jouent un rôle déterminant dans la création d'un environnement favorable à la santé physique, mentale et sociale des jeunes.

L'école promotrice de santé vise à instaurer des pratiques et des initiatives favorables à la santé, tant sur le plan individuel que collectif. Elle encourage une approche globale de la santé, intégrant des actions préventives et éducatives. Dans cette perspective, le label ÉduSanté vient attester la qualité des actions mises en place au sein de l'établissement en faveur de la promotion de la santé, notamment dans le cadre des CESCE et conseils d'écoles.

En obtenant le label ÉduSanté, vous rejoindrez un réseau d'Ecoles engagées dans une démarche proactive en matière de santé scolaire. 15 écoles et établissements scolaires ont obtenu ce label l'année dernière. Cela permettra de renforcer la visibilité de votre établissement au sein de l'académie et de participer à une dynamique collective en faveur du bien-être des élèves.

Pour vous accompagner dans cette démarche, vous trouverez en annexe toutes les informations nécessaires concernant les étapes à suivre pour la labellisation ÉduSanté. Sabrina Allègre, infirmière conseillère technique académique reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter le soutien nécessaire tout au long de ce processus.

Je vous invite chaleureusement à saisir cette opportunité et à œuvrer ensemble pour la construction d'un environnement éducatif sain et propice à l'épanouissement de chacun de nos élèves.

PJ: dossier de label

Cette approche holistique vise à favoriser des comportements sains, à prévenir les maladies, et à promouvoir le bien-être général au sein de la communauté scolaire.

Une équipe académique d'EPSA constituée de conseillers techniques de la rectrice (infirmier, EVS, de service social), du DAVLC, IA IPR, IEN et conseillers technique départementaux est présente pour impulser la démarche et accompagner les écoles et les établissements.

Cette équipe examinera les dossiers de candidature des écoles ou des établissements, que vous trouverez en pièce jointe, et proposera un niveau de labellisation.

Ce dossier est à retourner avant le 29 mars 2024 à [sabrina.allegre@ac-poitiers.fr](mailto:sabrina.allegre@ac-poitiers.fr) en nommant votre document au nom de votre école ou établissement scolaire/ville/département.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Madame Sabrina Allègre, infirmière conseillère technique en charge du pilotage académique de l'Ecole Promotrice de Santé.

**La rectrice de l'académie de Poitiers**



**Bénédicte ROBERT**